

- CE DOCUMENT EST MIS À DISPOSITION DES ÉLÈVES DANS UN CLASSEUR À L'ACCUEIL.
- CE DOCUMENT EST IMPRIMABLE.

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS CODE ET CONDUITE PERMIS A1/A2

Formation théorique

Objectifs : « Connaître, comprendre et appliquer les règles de sécurité du code de la route » / prendre conscience des risques liés à la conduite d'un deux roues motorisés

Cours de code :

- Participation aux cours collectifs obligatoires spéciales ETM dispensés par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière abordant les grands thèmes de sécurité routière : risques liés à la conduite de deux roues motorisés, vitesse, substances psycho-actives, fatigue, distracteurs, ceinture de sécurité...)
- Test à l'auto-école en libre accès
- Test en ligne sur kopilot

Les thèmes à abordés sont :

- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule
- Documents, passagers, chargement
- Equipements de sécurité des véhicules
- Mécanique et sécurité
- La route
- Risques liés à la conduite de deux roues motorisés
- Les autres usagers
- Règles et environnement
- 1er secours notions générales

1. Evaluation de départ



2. Inscription



3. Formation théorique



4. Examen théorique



5. Formation pratique
Hors circulation



6. Examen pratique HC



7. Formation en circulation



8. Examen blanc



9. Examen final en circulation

Formation pratique

Objectifs : « être un conducteur sûr et responsable »

Cours de conduite :

Les cours de conduites se décomposent en deux compétences, l'élève dans son parcours doit suivre une progression.

les cours sont dispenser du lundi au vendredi 8h 20h et le samedi 8h 16h En fonction de la compétence travaillée, il sera amené à progresser dans diverses situations de conduite :

Hors circulation sur piste :

déplacement sans l'aide du moteur / avec l'aide du moteur à allure réduite et à allure élevée. Réussite de l'examen

plateau : conduite en circulation En Circulation

- En agglomération (situation fluide te dense)
- Hors agglomération
- Par temps de pluie
- La nuit
- Sur autoroute

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS PERMIS AM

1. Inscription



2. Questionnaire préalable à la formation



Partie salle

Séquence 1 : Objectifs : « échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite »

Avec l'enseignant deux roues, cette séquence va permettre d'échanger autour :

- du respect des règles
- des grandes thématiques de sécurité routière (vitesse, consommation de produits psycho-actifs, distracteurs)
- l'influence du groupe sur mon comportement

Avant la partie en circulation

Séquence 3 : « apports théoriques : code de la route » :

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Positionnement du véhicule sur la chaussée
- franchissement d'intersections et régime de priorité

Après la partie en circulation

Séquence 5

Sensibilisation aux risques spécifiques de la conduite d'un cyclomoteur

3. Echanges en salle



4. Formation à la conduite Hors circulation



5. Apports théoriques



7. Formation en circulation



8. Remise de l'attestation de suivi de formation

Formation pratique

Objectifs : « être un conducteur sûr et responsable »

Cours de conduite :

Les cours de conduites se décomposent en deux compétences, l'élève dans son parcours doit suivre une progression.

les heures de conduite sont le samedi de 8h à 16h En fonction de la compétence travaillée, il sera amené à progresser dans diverses situations de conduite :

- déplacement sans l'aide du moteur / avec l'aide du moteur à allure réduite

réduite

En Circulation

de conduite

- En agglomération (situation fluide et dense) dans toutes les situations

DEFINIR LES PARCOURS DE FORMATION



PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE A

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue... pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver). Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie A1 et A2

OBJECTIFS DE LA FORMATION

COMPETENCES ET SOUS COMPETENCES TRAVAILLEES

| Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation. | Appréhender la route et circuler dans des conditions normales | Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers | Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique |
|--|--|--|--|
| Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard | Connaître et respecter les règles de circulation | Evaluer et maintenir les distances de sécurité | Suivre un itinéraire de manière autonome |
| Connaître la conception de la moto et ses principaux organes | Rechercher la signalisation et les indices utiles | Croiser, dépasser, être dépassé | Préparer et effectuer un trajet en autonomie |
| Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur | Positionner le véhicule sur la chaussée | Négocier les virages de la façon la plus sécurisante | Connaître les principaux facteurs de risque |
| Adopter une position de conduite sécuritaire | Adapter l'allure aux situations | Communiquer avec les autres usagers | Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir |
| Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances | Etre en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité | Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard | Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite |
| Monter et rétrograder les rapports de vitesse | Tourner à droite et à gauche | Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible | Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette |
| Maîtriser la réalisation du freinage | Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité | S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide | Pratiquer l'éco-conduite |
| Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité | Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire | Conduire dans une file de véhicule | |
| Tenir l'équilibre sans et avec passager | | Connaître les règles relatives à la circulation inter-files | |
| Maîtriser les techniques d'inclinaison | | Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites | |
| réaliser un freinage d'urgence | | Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts. | |

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D ORGANISATION

Durée de la formation : 20 Heures de conduite Minimum

Lieu de la Formation :

Date(s) : Nous consulter

MY CONDUITE AUTO-ECOLE DU PAVÉ BLANC

20 Route du Pavé Blanc 92140 Clamart

Tel : 01 70 28 56 20 Mail : myconduitepaveblanc@gmail.com

Siret : 911 100 915 00014 /Agrément : E22 092 0012 0/ NDA : 11922526592

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 18 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Moto si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans ? **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique Moto (ETM) par des cours de code sur les thèmes Dispositions légales en matière de circulation routière, Le conducteur, La route, Les autres usagers de la route ,La réglementation générale et divers, les éléments mécaniques liés à la sécurité, Les équipements de protection et autres éléments de sécurité, les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie A2, Motocyclettes avec ou sans side-car : puissance \leq à 35 kW, rapport Puissance/Poids : \leq 0,2 kW/kg, La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule, développant plus de 70 kW.

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- *Conditions de réussite* : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

CRITERE 2.1

PROGRAMME DETAILLE DES FORMATIONS - PERMIS A

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de circuler en sécurité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

COMPETENCES ET SOUS COMPETENCES TRAVAILLEES

| Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation. | Appréhender la route et circuler dans des conditions normales | Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers | Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique |
|---|--|--|--|
| Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard | Connaître et respecter les règles de circulation | Evaluer et maintenir les distances de sécurité | Suivre un itinéraire de manière autonome |
| Connaître la conception de la moto et ses principaux organes | Rechercher la signalisation et les indices utiles | Croiser, dépasser, être dépassé | Préparer et effectuer un trajet en autonomie |
| Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur | Positionner le véhicule sur la chaussée | Négocier les virages de la façon la plus sécurisante | Connaître les principaux facteurs de risque |
| Adopter une position de conduite sécuritaire | Adapter l'allure aux situations | Communiquer avec les autres usagers | Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir |
| Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances | Etre en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité | Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard | Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite |
| Monter et rétrograder les rapports de vitesse | Tourner à droite et à gauche | Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible | Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette |
| Maîtriser la réalisation du freinage | Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité | S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide | Pratiquer l'éco-conduite |
| Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité | Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire | Conduire dans une file de véhicule | |
| Tenir l'équilibre sans et avec passager | | Connaître les règles relatives à la circulation inter-files | |
| Maîtriser les techniques d'inclinaison | | Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites | |
| réaliser un freinage d'urgence | | Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts. | |

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

MY CONDUITE AUTO-ECOLE DU PAVÉ
 BLANC
 20 Route du Pavé Blanc 92140 Clamart
 Tel : 01 70 28 56 20 Mail :
myconduitepaveblanc@gmail.com
 Siret : 911 100 915 00014 /Agrément : E22 092
 0012 0/ NDA : 11922526592

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 20 ans Moto avec ou sans side-car
- Avoir 21 ans pour un tricycle à moteur d'une puissance >15 Kw
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Moto si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans ? **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique Moto (ETM) par des cours de code sur les thèmes Dispositions légales en matière de circulation routière, Le conducteur, La route, Les autres usagers de la route ,La réglementation générale et divers, les éléments mécaniques liés à la sécurité, Les équipements de protection et autres éléments de sécurité, les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie A Pour obtenir la catégorie A : obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7 heures.

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- *Conditions de réussite* : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux

Modalité : Être titulaire d'un permis A2 depuis au moins 2ans

Durée de la formation : 7 Heures de conduite Minimum

Lieu de la Formation : MY CONDUITE AUTO-ECOLE DU PAVÉ
BLANC

Date(s) : Nous consulter

20 Route du Pavé Blanc 92140 Clamart

Tel : 01 70 28 56 20 Mail :

myconduitepaveblanc@gmail.com

Siret : 911 100 915 00014 /Agrément : E22 092

0012 0/ NDA : 11922526592

CRITERE 2.1

PROGRAMME DETAILLE DES FORMATIONS - PERMIS A1

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie A1 et A2

OBJECTIFS DE LA FORMATION

COMPETENCES ET SOUS COMPETENCES TRAVAILLEES

| Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation. | Appréhender la route et circuler dans des conditions normales | Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers | Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique |
|---|--|--|--|
| Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard | Connaître et respecter les règles de circulation | Evaluer et maintenir les distances de sécurité | Suivre un itinéraire de manière autonome |
| Connaître la conception de la moto et ses principaux organes | Rechercher la signalisation et les indices utiles | Croiser, dépasser, être dépassé | Préparer et effectuer un trajet en autonomie |
| Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur | Positionner le véhicule sur la chaussée | Négocier les virages de la façon la plus sécurisante | Connaître les principaux facteurs de risque |
| Adopter une position de conduite sécuritaire | Adapter l'allure aux situations | Communiquer avec les autres usagers | Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir |
| Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances | Etre en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité | Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard | Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite |
| Monter et rétrograder les rapports de vitesse | Tourner à droite et à gauche | Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible | Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette |
| Maîtriser la réalisation du freinage | Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité | S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide | Pratiquer l'éco-conduite |
| Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité | Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire | Conduire dans une file de véhicule | |
| Tenir l'équilibre sans et avec passager | | Connaître les règles relatives à la circulation inter-files | |
| Maîtriser les techniques d'inclinaison | | Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites | |
| réaliser un freinage d'urgence | | Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts. | |

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D ORGANISATION

Durée de la formation : 20 Heures de conduite Minimum

Lieu de la Formation :

Date(s) : Nous consulter

MY CONDUITE AUTO-ECOLE DU PAVÉ BLANC

20 Route du Pavé Blanc 92140 Clamart

Tel : 01 70 28 56 20 Mail : myconduitepaveblanc@gmail.com

Siret : 911 100 915 00014 /Agrément : E22 092 0012 0/ NDA : 11922526592

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 16 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Moto si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans ? **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique Moto (ETM) par des cours de code sur les thèmes Dispositions légales en matière de circulation routière, Le conducteur, La route, Les autres usagers de la route ,La réglementation générale et divers, les éléments mécaniques liés à la sécurité, Les équipements de protection et autres éléments de sécurité, les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie A1, Motocyclettes avec ou sans side-car : cylindrée max : 125 cm³, puissance max : 11 kW , rapport Puissance/Poids : ≤ à 0,1 kW/kg Tricycles à moteur : puissance ≤ à 15 kW.

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation.
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation Professionnelle.
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- *Conditions de réussite* : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples à la pratique en toute sécurité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Programme de formation

| Séance | Environnement | Durée | Contenu |
|------------|--|----------|---|
| Séquence 1 | Théorie - salle | 2 Heures | Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes. |
| | | | Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes. |
| | | | Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse. |
| | | | Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection. |
| | | | Conduite et produits psycho-actifs |
| Séquence 2 | Hors circulation | 2 Heures | S'adapter à un nouveau véhicule et comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. Explications et travail sur : |
| | | | les situations de changements de direction à droite et à gauche, le freinage |
| | | | les techniques d'inclinaison |
| Séquence 3 | Circulation et clôture de la formation | 3 Heures | Réalisation d'un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action : chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, puis 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation. |
| | | | Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan |

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D ORGANISATION

Durée de la formation : 7 Heures de conduite Minimum

Lieu de la Formation :

Date(s) : Nous consulter

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 20 ans minimum
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : La formation peut être suivie trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie A

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques et le livret d'apprentissage
- Aire de maniabilité non ouverte à la circulation

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- *Conditions de réussite* : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une attestation de formation permettant de faire la demande d'obtention de titre « permis A »

ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION REQUISE POUR L'OBTENTION DE LA CATEGORIE A DU PERMIS DE CONDUIRE PAR LES TITULAIRES DE LA CATEGORIE A2 DEPUIS AU MOINS DEUX ANS.

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 8 novembre 2012 susvisé.

CODES ROUSSEAU "O"

Raison sociale de l'établissement :

N° d'agrément _____ N° de SIREN ou SIRET _____

Adresse _____

Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral _____

Atteste que :

Nom de famille _____

Nom d'usage _____

Prénom(s) _____

Né(e) le _____ à _____

Adresse _____

Date d'obtention du permis A2 : _____

N° du permis de conduire : _____

A suivi les sept heures de la formation pratique requise pour l'obtention de la catégorie A par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins deux ans.

Date de délivrance de l'attestation _____

Signature du bénéficiaire de la formation _____

Cachet de l'organisme ayant dispensé la formation et signature du titulaire de l'agrément _____

Le titulaire de la présente attestation ne sera autorisé à conduire les véhicules de la catégorie A qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite correspondant.

N° 0000101717

ACCESSIBILITE A LA FORMATION INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

MY CONDUITE AUTO-ECOLE DU PAVÉ BLANC
20 Route du Pavé Blanc 92140 Clamart

Tel : 01 70 28 56 20 Mail : myconduitepaveblanc@gmail.com

Siret : 911 100 915 00014 / Agrément : E22 092 0012 0/ NDA : 11922526592

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un véhicule deux-roues de la catégorie L5 en toute sécurité

OBJECTIFS DE LA FORMATION**COMPETENCES ET SOUS COMPETENCES TRAVAILLEES**

| PROGRAMME DE LA FORMATION | | | |
|---------------------------|------------------|----------|--|
| Séquence | Déroulé | Durée | Programme |
| Séquence 1 | Salle Théorie | 2 Heures | Connaitre le risque deux-roues |
| Séquence 2 | Hors circulation | 2 Heures | Apprendre à maitriser le véhicule hors circulation et en situation d'urgence (évitement, freinage) |
| Séquence 3 | En circulation | 3 Heures | Apprendre à circuler avec les autres |

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D ORGANISATION

Durée de la formation : 7 Heures de formation

Lieu de la Formation :

Date(s) : Nous consulter

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 18 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : Etre titulaire du permis B depuis plus de deux ans

RESULTATS ATTENDUS

- À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école.

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation Professionnelle.
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- *Conditions de réussite* : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une carte plastifiée non falsifiable autorisant la circulation avec une motocyclette légère et des véhicules de la catégorie L5e

ACCESSIBILITE A LA FORMATION INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION À LA CONDUITE
DES MOTOCYCLETTES LÉGÈRES ET DES VÉHICULES DE LA CATÉGORIE L5e

PHOTO

Signature du titulaire

Nom : _____
Prénom : _____
Né(e) le : _____
à : _____
Date d'obtention de la catégorie B
du permis : _____
N° du permis de conduire : _____

Avertissement: l'attestation est valable sur le seul territoire national et doit être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité compétente en complément du permis de conduire en cours de validité.

Nom de l'organisme de formation : _____
N° d'agrément : _____
N° SIREN ou SIRET : _____
Adresse : _____
Tél et e-mail : _____
Attestation délivrée le :
Signature du titulaire de l'agrément et cachet
de l'organisme ayant dispensé la formation.

CRITERE 2.1

PROGRAMME DETAILLE DES FORMATIONS - PERMIS AM

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger en toute sécurité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Programme de formation

| Séance | Environnement | Durée | Contenu |
|------------|------------------------------------|---------------|--|
| Séquence 1 | Salle | 30 Minutes | Echange sur les représentations individuelles autour de la conduite |
| Séquence 2 | Hors circulation | 2 Heures | Formation à la conduite hors circulation |
| Séquence 3 | Salle de code | 30 Minutes | Code de la route |
| Séquence 4 | En circulation plus ou moins dense | 3 Heures mini | Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique |
| Séquence 5 | Salle de code | 1 heure | Sensibilisation aux risques |

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

Durée de la formation : 8 Heures de conduite Minimum

Lieu de la Formation :

Date(s) : Nous consulter

MY CONDUITE AUTO-ECOLE DU PAVÉ BLANC

20 Route du Pavé Blanc 92140 Clamart

Tel : 01 70 28 56 20 Mail : myconduitepaveblanc@gmail.com

Siret : 911 100 915 00014 /Agrément : E22 092 0012 0/ NDA : 11922526592

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 14 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut avoir obtenu l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de (A.S.S.R.) premier ou second niveau ou à défaut l'Attestation de Sécurité Routière (ASR)

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie AM

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques et le livret d'apprentissage
- Aire de maniabilité non ouverte à la circulation

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- *Conditions de réussite* : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une attestation de formation permettant de faire la demande d'obtention de titre « permis AM »

ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION PRATIQUE DU BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE CORRESPONDANT À LA CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

CODES ROUSSEAU
-O

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 8 novembre 2012 fixant les conditions d'obtention du Brevet de Sécurité Routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire.

Nom de l'organisme _____
N° d'agrément _____ N° de SIREN ou SIRET _____
Adresse _____
Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral _____

atteste que :

Nom de famille _____ Nom d'usage _____
Prénom(s) _____
Né(e) le _____
Adresse _____

à savoir (cocher le nombre et l'option) de formation pratique :
option cyclomoteur _____ option quadricycle léger à moteur _____

Nom de l'enseignant _____ N° de l'autorisation d'enseigner _____

Date de délivrance de l'attestation _____ Cochet de l'organisme ayant dispensé la formation et signature du titulaire de l'agrément _____

Signature du bénéficiaire de la formation _____

Pour l'émettre, le titulaire de la signature de ce formulaire doit être accompagné d'un exemplaire de l'attestation.

AVERTISSEMENT : Le présent attestation autorise, pendant quatre mois à compter de la date de sa délivrance, le candidat, sur le territoire national, d'être conducteur ou être quadricycle léger à moteur. Au-delà de ce délai, le conducteur doit être titulaire de la catégorie AM du permis de conduire.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.